



GT Transfert des missions fiscales du 24/03/2021 : communiqué de l'intersyndicale DGDDI

Une première mise...

Ce mercredi 24 mars, la Direction générale avait rendez-vous avec la représentation nationale du personnel.

Un mois après un groupe de travail intitulé « reprise du dialogue social », la DG nous avait annoncé la rédaction d'un courrier portant une signature ministérielle. Un courrier réaffirmant le rattachement de la DGDDI à Bercy, ainsi que l'unicité de ses 2 branches (Opérations Commerciales et Surveillance).

Jusqu'à aujourd'hui, en l'absence de réception dudit courrier, notre participation à la suite des discussions était en question.

Or, voilà que sur table, après 6 semaines d'attente, le courrier ministériel tant attendu se manifesta. S'il ne porte pas la signature des 3 ministres (des Finances ; de la Transformation de la Fonction publique ; des Comptes publics), il matérialise des engagements politiques jusqu'au terme de la mandature présidentielle.

Ce préalable rempli, les discussions ont pu se poursuivre. D'abord sur le périmètre de la réforme, ensuite sur l'impact dans les services, et enfin sur les modalités d'accompagnement individuel.

Sur le périmètre de la réforme de transfert/abandon de missions fiscales, la DG « *ne discuter[a] pas du bien-fondé de la réforme* », au cas particulier sur les conditions de mise en place à la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP).

Pour compenser, il nous est évoqué une réflexion sur les « *besoins de Douanes* » dans les bassins d'emploi des services touchés, avec une transmission de fiche intégrant 18 axes stratégiques. Mais on est encore loin d'une estimation en matière d'emplois. À une approche numérique, la Directrice générale privilégie une approche géographique, afin de conserver une implantation dans *les territoires*. Il n'en demeure pas moins que le nouveau concept *Douane administration de la frontière* ne met pas à l'abri, puisque à titre d'exemple l'Unité Information Passagers (UIP) de Roissy pourrait passer très prochainement sous tutelle du ministère de l'Intérieur.

Sur l'impact dans les services, la cartographie présentée nous paraît sinon sous-estimée, du moins sujette à diverses interrogations. Un affinage temporel (bilan des transferts 2019 et 2020) et spatial (par résidence/service) serait bienvenu.

Le paradigme de la *mutualisation* et de la *concentration*, tel que présent en 2015 lors du Projet Stratégique Douane (PSD), n'est par contre plus d'actualité. Concrètement la fermeture sèche de services/d'implantations ne figure pas dans la feuille de route de la DG. Mais nous ne disposons pas de garantie écrite en la matière.

De fait, l'accompagnement RH est le parent pauvre des discussions du jour. À plusieurs reprises, le standard Fonction publique a été rappelé. Ce semble être la doctrine d'État en la matière.



GT Transfert des missions fiscales du 24/03/2021 : déclaration préalable de l'intersyndicale DGDDI

La balle est dans votre camp

Après des mois de quasi-suspension du dialogue social, nous voici réunis pour parler du devenir de notre administration et des agents qui la composent.

Nous souhaitons d'abord nous assurer que cette administration bicentenaire dispose bien d'un avenir. Au-delà des 700 emplois qui seront supprimés dans les 3 ans qui viennent, c'est bien notre vive inquiétude quant à la pérennité d'une douane solidement unie au sein de Bercy qui explique notre présence.

Depuis deux ans, pas un mois ne se passe sans que nous n'apprenions que telle mission ou tel service quittent le giron de la douane. Dans le même temps, les rumeurs enflent concernant la direction de services emblématiques qui pourraient se voir confiés à des non-douaniers. Il est évident que l'esprit de corps de cette administration constitue un obstacle à son affaiblissement.

Certes, vous avez fait des pas vers les représentants du personnel à la suite de la réunion du 12 février dernier, mais le refus de nous laisser tenir une réunion mensuelle d'information syndicale (RMIS) nationale à destination des agents fortement impactés des recettes interrégionales, dans le contexte sanitaire que nous connaissons, sème le doute quant à votre réelle volonté de renouer un dialogue placé sous le sceau de la confiance. Nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour valider ce droit dès les prochaines semaines.

À ce titre, nous nous interrogeons fortement au sujet du courrier que vous vous étiez engagée à obtenir des ministres concernant le rôle qu'ils souhaitent donner à la Douane au sein de l'appareil d'État. À cette heure, le silence radio n'est pas fait pour nous rassurer. Pourtant, cette garantie ministérielle constitue pour nous un préalable à la poursuite de nos discussions.

C'est bien, une fois de plus, la densité du maillage territorial douanier qui est touchée par le transfert massif de nos missions fiscales vers d'autres administrations, dont la préoccupation première n'est certainement pas de les récupérer quoiqu'en pensent certains hauts fonctionnaires et quoiqu'en disent certains politiques mal informés.

Depuis le premier GT missions du 20 octobre qui nous avait laissé un goût d'inachevé, doux euphémisme (!), nous souhaitons vivement avoir des précisions quant aux nouvelles missions qui devraient venir compenser les pertes d'activité subies, car nous en entendons certes beaucoup parler mais nous ne les voyons pas venir.

Pire, nous ne disposons pas davantage de précisions quant aux modalités de transfert des fiscalités : aucun document technique ne vient détailler le périmètre ni le dispositif retenu pour ces transferts dont la prochaine vague est prévue dès le 31 décembre 2021 (**TSVR, DAFN, Hypothèques, TICFE, TICGN, TICC, TICPE¹, amendes, etc.**).

Si vous nous avez communiqué le détails des effectifs par DR pour les 4 années concernées, vous devez aux agents la transparence sur l'ensemble des structures menacées sur la même période.

Face à ce manque d'anticipation des deux directions générales, préalable à l'abandon de tout contrôle physique, le manque à gagner pour les caisses de l'État va – une nouvelle fois – s'avérer colossal. Nos finances publiques peuvent-elles se permettre une telle carence coupable ?

À quelques 10 mois des prochains transferts d'activités, l'administration n'a toujours pas communiqué le moindre renseignement aux agents sur le devenir de leurs missions ou de leurs structures, les laissant dans un profond désarroi. Pour l'intersyndicale, le combat du maintien de l'activité sera mené partout, par tous les moyens.

Car nous n'oublions pas les premières victimes de décisions politiques qui les dépassent, à savoir les agents en charge des missions amenées à être transférées : **soyez assurée que nous veillerons à ce que pas un seul ne soit laissé au bord du chemin.**

Les organisations CFDT-CFTC – CGT – USD-FO – SOLIDAIRES – UNSA-CGC

Le mercredi 24 mars 2021

¹ TSVR : Taxe Spéciale sur certains Véhicules Routiers ;
DAFN : Droit Annuel de Francisation et de Navigation ;
TICFE : Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité ;
TICGN, TICC, TICPE : Taxes Intérieures de Consommation sur le Gaz Naturel ; sur le Charbon ; sur les Produits Energétiques.